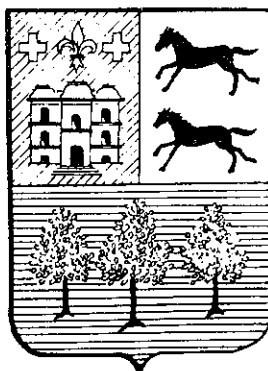


*Demier ep*



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 91 - OCTOBRE 1999

## LES BERGES DE SEINE

Un projet de promenade est à l'étude dans le Bois de Boulogne, le long de la Seine, sur une longueur de 3 km 5.

Nous aurions souhaité en savoir un peu plus, tout comme les propriétaires de bateaux, stationnés tout au long, les associations de randonnées pédestres, de protection de l'environnement.....

Les services des Parcs et Jardins commencent déjà à nettoyer les quelques hectares au voisinage, en déshérence, envahis de ronces, d'orties. De beaux arbres seront élagués et mis en valeur.

Le circuit pédestre n° 1 qui passe par la passerelle de l'Avre, permet des regards quelquefois un peu indiscrets et d'admirer des bateaux pittoresques, fleuris, la circulation des péniches : promenade de rêves et d'envies, tout au long de l'année.

Et l'on parle, beaucoup plus tard, d'une piste cyclable..... Quand ? ... Où ? ...

Madame de PANAFIEU, chargée des parcs et jardins et des espaces verts nous confirme : « l'aménagement pour les piétons d'une promenade de 1 km 8, depuis la passerelle de l'Avre jusqu'au Pont de Suresnes. D'une superficie de 5.850 m<sup>2</sup>, elle se substituera au sentier malaisé actuel. Agrémentée de plantations nouvelles, elle se déroulera au travers d'une zone boisée, ouvrira de larges possibilités de découvertes d'une zone naturelle où des aménagements légers de loisirs animeront le lieu. La promenade sera prolongée ensuite jusqu'au Pont de Puteaux, pour atteindre vers la fin de l'année 2.000, une longueur totale de 3 km 5.

« Au long du parcours, une signalétique permettra aux promeneurs de connaître et respecter la faune et la flore installées sur les berges. »

Un beau document « La Seine à Paris » nous est aussi adressé. Nous le tenons à votre disposition, il vous aidera à mieux « visualiser les sentiers nature créés le long ou aux abords de la Seine ».

Et nous redisons un bien grand merci à Madame de PANAFIEU .

## RENOVATION du PARC des PRINCES

Le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique organisée à la suite du dépôt du permis de construire a remis son rapport le 10 août 1999.

L'avis favorable émis au projet de rénovation du parc des Princes est assorti d'une réserve qui implique la mise en place d'une cellule de concertation entre les parties intéressées : Villes de Paris et de Boulogne-Billancourt et leurs services concernés ainsi que les associations.

Rappelons que ce projet de rénovation consiste à :

- améliorer le confort pour tous les spectateurs (fermeture des coursives, rénovation des sanitaires, réaménagement de la tribune de presse),
- améliorer les prestations offertes (buvettes en structures fixes et écrans vidéo de 50 m<sup>2</sup>),
- édifier de nouvelles surfaces (création d'un bâtiment rue du commandant Guilbaud et d'un amphithéâtre sous le parvis).

Le rapport du commissaire enquêteur analyse les conditions de déroulement de l'enquête, la régularité juridique des procédures administratives et les observations présentées par le public.

Les deux premiers points appellent peu de critiques et semblent satisfaire le commissaire enquêteur.

Les observations du public portent essentiellement sur les nuisances en matière d'environnement : le stationnement, les nuisances sonores et l'insécurité. Certains ont aussi souligné la vocation sportive du parc des Princes, qui est remise en cause par la construction d'un bâtiment destiné à abriter un restaurant, une boutique et un amphithéâtre pour des séminaires. Enfin, le financement n'est pas traité dans l'étude d'impact, alors qu'il s'agit de travaux financés par l'argent public.

Le stationnement fait l'objet d'une très forte pression de la part des citoyens. Le dossier n'est pas d'une parfaite clarté. La création de 32 places de parking semble notoirement insuffisante, compte tenu des extensions de bâtiment envisagées et de la carence des emplacements actuels (Nous avons exprimé les mêmes craintes dans la rédaction de nos propres objections). L'utilisation du terrain GUILBAUD sur la commune de Boulogne-Billancourt est tout aussi contestable.

Le commissaire enquêteur souligne en conclusion " : *La ville de Paris aurait dû prévoir les emplacements de stationnement générés par la création de nouvelles SHON (Surface Hors d'œuvre nette) ou, le cas échéant, démontrer l'impossibilité de construire ces emplacements sur son terrain*

En conséquence, la ville de Paris devra se conformer aux dispositions de l'article UH.12 du POS en vigueur et créer le nombre de places de stationnement conformes à la réalisation du projet.

Il est regrettable que le commissaire enquêteur n'ait exprimé ce point que dans des recommandations et non sous forme de réserves assorties à l'avis favorable. Les riverains sont toujours aussi gênés et nous avons reçu des réclamations à la suite des derniers matchs.

Sur les **nuisances sonores**, le commissaire recommande le respect des engagements de la ville de Paris par la limitation du nombre de concerts et du niveau sonore aux normes en vigueur. *Ces manifestations extra-sportives ne pourront être organisées qu'avec l'accord préalable et formel de la ville de Paris. Celles-ci seront en conformité avec les lois et règlements qui régissent ces manifestations.* Le commissaire "recommande " aussi de maintenir les heures d'ouverture du restaurant, prévues dans le permis de construire, 12 à 15 heures en temps normal et jusqu'à 2 heures du matin lors des manifestations.

L'**insécurité** se manifeste par des violences quasi généralisées les jours de match, des dégradations des murs et des voitures. Il semblerait que l'attitude passive des CRS et les difficultés relationnelles avec les forces de police soient aussi des éléments défavorables.

Le rapport conclut sur la nécessité de mettre en œuvre une **cellule de concertation**, déjà envisagée dans l'étude d'impact par la ville de Paris. L'instauration d'une telle cellule "revient à établir un espace de mise en commun des problèmes dans un contexte de proximité où les citoyens peuvent débattre, avec les opérateurs et les élus notamment, de toutes les questions, petites ou grandes qui les concernent". Cette cellule doit associer : "la ville de Paris, le gestionnaire, le club résidant, les responsables des divers services concernés-Préfecture de Police, Commissariat de police de Boulogne-Billancourt, RATP-la commune de Boulogne-Billancourt et les associations".

Nous faisons partie de cette cellule et sommes à la disposition de nos adhérents pour y transmettre les messages qu'ils voudront bien nous communiquer. Nous recevons maintenant le calendrier prévisionnel des manifestations que nous vous indiquons ci-dessous :

Octobre 1999	Mardi 12 octobre	PSG / MARSEILLE
	Samedi 16 & dimanche 17 octobre	LA BROCANTE
	Samedi 23 octobre	PSG / SEDAN
Novembre 1999	Samedi 6 novembre	PSG / SAIN ETIENNE
	Vendredi 19 novembre	PSG / BASTIA
Décembre 1999	Vendredi 3 décembre	PSG / RENNES
	Samedi 5 & dimanche 6 décembre	LA BROCANTE
	Samedi 18 décembre	PSG / LYON

Si vous souhaitez recevoir la mise à jour du calendrier, réclamez la à:

PARC DES PRINCES  
Relations avec les riverains  
110 avenue Victor Hugo  
92514 Boulogne-Billancourt CEDEX

## LA PROPRETE DANS NOTRE ARRONDISSEMENT

A la suite de notre enquête, nous recevons une longue et intéressante réponse de Madame Le BOUL'CH, adjointe au Maire du XVI et de M. BONNEFOY de la Direction de l'environnement.

Nos adhérents soulignaient trois idées fortes : les déjections canines, la collecte sélective et la propreté des trottoirs. Et voici des réponses :

Déjections canines : « la présence de ces déjections nuit fortement à l'image de Paris. Ces salissures sont le fait de 20 % de propriétaires inciviques de chiens : Une triple approche :

Curative : « les balayeurs enlèvent chaque jour ces déjections. Les trottoirs sont lavés chaque semaine. Dès septembre, chaque voie du XVI° verra le passage d'une trottin'net journallement »

Préventive : « 5 emplois jeunes sillonnent l'arrondissement. Ils accentuent leur action, informative et non répressive, Sur les zones fortement souillées, informent les propriétaires de chien des gestes civiques (emmener les chiens au caniveau, ramasser s'ils s'oublient), aux gardiennes d'immeubles, ils distribuent un document à afficher. «

« Les services de la propreté du XVI° interviennent dans toutes les classe de CMI pour former les « éco-citoyens » de demain, éveiller leur sensibilité... et celle de leurs parents. 34 classes, environ 850 élèves ont bénéficié de cette formation. »

Répressive : « les inspecteurs de la propreté sillonnent l'arrondissement et verbalisent. En 1998, le nombre des P.V. établis pour déjections canines a progressé de 150 % par rapport à 1997. « (On souhaiterait un chiffre total plutôt qu'un pourcentage ! )

« Pourquoi ne pas rétablir un impôt sur les chiens ? il est injuste et frappe tous les propriétaires alors que 20 % se comportent mal. »

(Mais , n'est-il pas plus injuste encore, que tous les parisiens paient dans leurs impôts locaux les débordements des pollueurs ? 40 millions de frs ! !)

Collecte sélective : « près de 100 % des déchets du 16° sont valorisés. L'incinération à Issy les Moulineaux permet la production d'électricité et de chaleur. Les résidus, mâchefer, sont utilisés comme remblais routiers. 4.500 bacs roulants déjà installés collectent plus de 200 tonnes de journaux et magazines chaque mois. Les résidents non dotés de bacs (mis à disposition gratuitement) peuvent les demander au 01.55.74.44.60 à la subdivision de la propreté du 16°. »

« La collecte du verre est réalisée via 92 colonnes à verre de voie publique.

Propreté des trottoirs : « le balayage des voies livrées à la circulation publique est assuré par la Ville (article 99.I du règlement sanitaire de Paris) » Les concierges n'y

sont pas tenues le long des voies publiques, seul le déblaiement des trottoirs sur une largeur de 4 m. en cas de neige incombe aux riverains. »

« la collecte des ordures est régulièrement réalisée entre 6 et 12 heures. Il n'y a pas d'horaire réellement satisfaisant : la collecte matinale réveille les habitants, et en journée, elle est un frein à la circulation. En soirée, elle ne satisfait pas les commerçants ! »

« La Ville de Paris déploie des moyens considérables pour une ville propre et moderne. Ces mesures ne sauraient être efficaces qu'avec des comportements vigilants et respectueux de l'environnement de tous les parisiens. »

On applaudit à cette conclusion évidente ! Et nous adressons un grand merci à nos correspondants dont nous apprécions le travail, et leur amabilité à nous répondre si longuement.

### L'AQUARIUM DU TROCADERO

Nous vous en avons beaucoup parlé : fermé en 1985, des projets en 1988, en 1998... La Ville de Paris vient d'en confier l'étude à Jacques ROUGERIE, Architecte connu pour avoir conçu les magnifiques aquariums de La Rochelle, Océanopolis à Brest et Nausicaa à Boulogne sur mer. Son projet « un voyage à la Jules Verne », environ 7.600 m<sup>2</sup>, 37 bassins d'eau douce, d'eau de mer tempérées et tropicales, des attractions, des images virtuelles, des ateliers Intéresseront les visiteurs (et même plusieurs groupes scolaires en même temps) dès l'automne 2002.

Les travaux devraient commencer en septembre 2000.

Nous espérons que le Conseil prendra en compte les actuels et futurs problèmes de circulation, de stationnement ! A quand un parking sous les jardins du Trocadéro qui les résoudre ?

Les aires de dépôt des visiteurs, utilisables pendant 1/4 d'heure maximum, restent occupées par les cars (jusqu'à plus de 20 tout autour de la place) pendant des heures ! Et ce, malgré des interventions de nos élus, et aussi semble-t-il, celle du Préfet de Police.

Combien d'amendes de 4<sup>e</sup> classe (900 frs renouvelable toutes les 2 heures) ont-elles sanctionné ces dépassements ?

### NOEL BLANC, LE VILLAGE DES ENFANTS

Monsieur MEO, Conseiller de Paris nous donne une bien jolie information :

« Pour le passage à l'an 2000, la Tour Eiffel revêtira un habit de lumière blanche. Elle scintillera de mille feux et apparaîtra majestueuse et magique devant le regard des enfants et des grands pendant la durée des vacances scolaires, du 20 décembre 1999 au 5 janvier 2000

De la neige sera distribuée par des canons à neige, damée tous les jours. De grands chalets de montagne, en bois sombre seront édifiés sur des terre-pleins. Et des sapins de 15 m. de haut plantés afin de transformer le site et d'émerveiller les enfants et leurs proches.

Dès la tombée de la nuit, le jardin s'éclairera, à l'intérieur des chalets mais également tout autour. Des candélabres de Noël rythmeront les chemins, et tous les arbres seront illuminés.

Le Père Noël sera là avec son traîneau et sa hotte. Il y aura bien entendu une crèche vivante, et une ferme avec les animaux des alpages, des manèges. Et tous les jours, un spectacle gratuit pour les enfants.

Des animateurs aideront les enfants à faire de la luge, du ski, des sculptures dans la neige. Et sur la patinoire, ils s'exerceront aux jeux d'hiver.

Des associations qui protègent les enfants, Unicef, Fondation de France seront invitées

De grandes tirelires seront mises en place pour que tous puissent contribuer à l'amélioration de la vie des moins favorisés.

Des concours, des jeux, les enfants pourront réaliser des bricolages : cartes de vœux, décorations de Noël, paquets cadeaux, .. et photo souvenir de Noël. »

Projet conçu par Catherine FEFF .... Jamais la Tour Eiffel n'aura été si belle.

### LA POLICE DE PROXIMITE.....

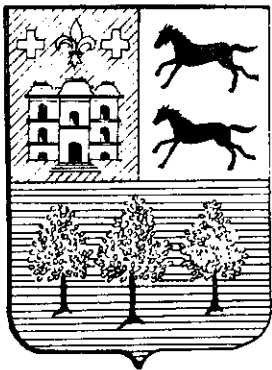
Elle existe depuis quelques 6 mois. Une réunion en C.I.C.A nous avait donné quelques espoirs dès avant les vacances où les responsables des services de cette nouvelle police de proximité nous avaient découvert leur soucis d'améliorer notre vie quotidienne .

Premiers succès : le nombre des plaintes déposées, l'accueil des parisiens, les services de police ouverts plus largement la nuit : la concertation est en marche ! Et la Préfecture de police, les habitants découvrent une nouvelle expérience de cohabitation.

Premier bilan positif : les parisiens n'hésitent plus à « aller au commissariat » ! Trop peut-être, déjà ? Mais faut-il s'en plaindre. .. L'expérience méritait d'être tentée !

### POUR MA RUE, MON QUARTIER, MA VILLE ....

Un feuillet à remplir, si vous avez des idées... et à transmettre à la Ville de Paris. Cela peut-être utile, puisque vous regrettez si souvent de n'être pas consulté.



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 91 - OCTOBRE 1999

## LES BERGES DE SEINE

Un projet de promenade est à l'étude dans le Bois de Boulogne, le long de la Seine, sur une longueur de 3 km 5.

Nous aurions souhaité en savoir un peu plus, tout comme les propriétaires de bateaux, stationnés tout au long, les associations de randonnées pédestres, de protection de l'environnement.....

Les services des Parcs et Jardins commencent déjà à nettoyer les quelques hectares au voisinage, en déshérence, envahis de ronces, d'orties. De beaux arbres seront élagués et mis en valeur.

Le circuit pédestre n° 1 qui passe par la passerelle de l'Avre, permet des regards quelquefois un peu indiscrets et d'admirer des bateaux pittoresques, fleuris, la circulation des péniches : promenade de rêves et d'envies, tout au long de l'année.

Et l'on parle, beaucoup plus tard, d'une piste cyclable..... Quand ? ... Où ? ...

Madame de PANAFIEU, chargée des parcs et jardins et des espaces verts nous confirme : « l'aménagement pour les piétons d'une promenade de 1 km 8, depuis la passerelle de l'Avre jusqu'au Pont de Suresnes. D'une superficie de 5.850 m<sup>2</sup>, elle se substituera au sentier malaisé actuel. Agrémentée de plantations nouvelles, elle se déroulera au travers d'une zone boisée, ouvrira de larges possibilités de découvertes d'une zone naturelle où des aménagements légers de loisirs animeront le lieu. La promenade sera prolongée ensuite jusqu'au Pont de Puteaux, pour atteindre vers la fin de l'année 2.000, une longueur totale de 3 km 5.

« Au long du parcours, une signalétique permettra aux promeneurs de connaître et respecter la faune et la flore installées sur les berges. »

Un beau document « La Seine à Paris » nous est aussi adressé. Nous le tenons à votre disposition, il vous aidera à mieux « visualiser les sentiers nature créés le long ou aux abords de la Seine ».

Et nous redisons un bien grand merci à Madame de PANAFIEU.

## RENOVATION du PARC des PRINCES

Le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique organisée à la suite du dépôt du permis de construire a remis son rapport le 10 août 1999.

L'avis favorable émis au projet de rénovation du parc des Princes est assorti d'une réserve qui implique la mise en place d'une cellule de concertation entre les parties intéressées : Villes de Paris et de Boulogne-Billancourt et leurs services concernés ainsi que les associations.

Rappelons que ce projet de rénovation consiste à :

- améliorer le confort pour tous les spectateurs (fermeture des coursives, rénovation des sanitaires, réaménagement de la tribune de presse),
- améliorer les prestations offertes (buvettes en structures fixes et écrans vidéo de 50 m<sup>2</sup>),
- édifier de nouvelles surfaces (création d'un bâtiment rue du commandant Guilbaud et d'un amphithéâtre sous le parvis).

Le rapport du commissaire enquêteur analyse les conditions de déroulement de l'enquête, la régularité juridique des procédures administratives et les observations présentées par le public.

Les deux premiers points appellent peu de critiques et semblent satisfaire le commissaire enquêteur.

Les observations du public portent essentiellement sur les nuisances en matière d'environnement : le stationnement, les nuisances sonores et l'insécurité. Certains ont aussi souligné la vocation sportive du parc des Princes, qui est remise en cause par la construction d'un bâtiment destiné à abriter un restaurant, une boutique et un amphithéâtre pour des séminaires. Enfin, le financement n'est pas traité dans l'étude d'impact, alors qu'il s'agit de travaux financés par l'argent public.

Le **stationnement** fait l'objet d'une très forte pression de la part des citoyens. Le dossier n'est pas d'une parfaite clarté. La création de 32 places de parking semble notoirement insuffisante, compte tenu des extensions de bâtiment envisagées et de la carence des emplacements actuels (Nous avons exprimé les mêmes craintes dans la rédaction de nos propres objections). L'utilisation du terrain GUILBAUD sur la commune de Boulogne-Billancourt est tout aussi contestable.

Le commissaire enquêteur souligne en conclusion " : *La ville de Paris aurait dû prévoir les emplacements de stationnement générés par la création de nouvelles SHON (Surface Hors d'œuvre nette) ou, le cas échéant, démontrer l'impossibilité de construire ces emplacements sur son terrain*



En conséquence, la ville de Paris devra se conformer aux dispositions de l'article UH.12 du POS en vigueur et créer le nombre de places de stationnement conformes à la réalisation du projet.

Il est regrettable que le commissaire enquêteur n'ait exprimé ce point que dans des recommandations et non sous forme de réserves assorties à l'avis favorable. Les riverains sont toujours aussi gênés et nous avons reçu des réclamations à la suite des derniers matchs.

Sur les nuisances sonores, le commissaire recommande le respect des engagements de la ville de Paris par la limitation du nombre de concerts et du niveau sonore aux normes en vigueur. *Ces manifestations extra-sportives ne pourront être organisées qu'avec l'accord préalable et formel de la ville de Paris. Celles-ci seront en conformité avec les lois et règlements qui régissent ces manifestations.* Le commissaire "recommande" aussi de maintenir les heures d'ouverture du restaurant, prévues dans le permis de construire, 12 à 15 heures en temps normal et jusqu'à 2 heures du matin lors des manifestations.

L'insécurité se manifeste par des violences quasi généralisées les jours de match, des dégradations des murs et des voitures. Il semblerait que l'attitude passive des CRS et les difficultés relationnelles avec les forces de police soient aussi des éléments défavorables.

Le rapport conclut sur la nécessité de mettre en œuvre une **cellule de concertation**, déjà envisagée dans l'étude d'impact par la ville de Paris. L'instauration d'une telle cellule "revient à établir un espace de mise en commun des problèmes dans un contexte de proximité où les citoyens peuvent débattre, avec les opérateurs et les élus notamment, de toutes les questions, petites ou grandes qui les concernent". Cette cellule doit associer : "la ville de Paris, le gestionnaire, le club résidant, les responsables des divers services concernés- Préfecture de Police, Commissariat de police de Boulogne-Billancourt, RATP-la commune de Boulogne-Billancourt et les associations".

Nous faisons partie de cette cellule et sommes à la disposition de nos adhérents pour y transmettre les messages qu'ils voudront bien nous communiquer. Nous recevons maintenant le calendrier prévisionnel des manifestations que nous vous indiquons ci-dessous :

Octobre 1999	Mardi 12 octobre	PSG / MARSEILLE
	Samedi 16 & dimanche 17 octobre	LA BROCANTE
	Samedi 23 octobre	PSG / SEDAN
Novembre 1999	Samedi 6 novembre	PSG / SAIN ETIENNE
	Vendredi 19 novembre	PSG / BASTIA
Décembre 1999	Vendredi 3 décembre	PSG / RENNES
	Samedi 5 & dimanche 6 décembre	LA BROCANTE
	Samedi 18 décembre	PSG / LYON

Si vous souhaitez recevoir la mise à jour du calendrier, réclamez la à :

PARC DES PRINCES  
Relations avec les riverains  
110 avenue Victor Hugo  
92514 Boulogne-Billancourt CEDEX

## LA PROPRETE DANS NOTRE ARRONDISSEMENT

A la suite de notre enquête, nous recevons une longue et intéressante réponse de Madame Le BOUL'CH, adjointe au Maire du XVI et de M. BONNEFOY de la Direction de l'environnement.

Nos adhérents soulignaient trois idées fortes : les déjections canines, la collecte sélective et la propreté des trottoirs. Et voici des réponses :

Déjections canines : « la présence de ces déjections nuit fortement à l'image de Paris. Ces salissures sont le fait de 20 % de propriétaires inciviques de chiens : Une triple approche :

Curative : « les balayeurs enlèvent chaque jour ces déjections. Les trottoirs sont lavés chaque semaine. Dès septembre, chaque voie du XVI° verra le passage d'une trottin'net journallement »

Préventive : « 5 emplois jeunes sillonnent l'arrondissement. Ils accentuent leur action, informative et non répressive, Sur les zones fortement souillées, informent les propriétaires de chien des gestes civiques (emmener les chiens au caniveau, ramasser s'ils s'oublient), aux gardiennes d'immeubles, ils distribuent un document à afficher. «

« Les services de la propreté du XVI° interviennent dans toutes les classe de CMI pour former les « éco-citoyens » de demain, éveiller leur sensibilité... et celle de leurs parents. 34 classes, environ 850 élèves ont bénéficié de cette formation. »

Répressive : « les inspecteurs de la propreté sillonnent l'arrondissement et verbalisent. En 1998, le nombre des P.V. établis pour déjections canines a progressé de 150 % par rapport à 1997. « (On souhaiterait un chiffre total plutôt qu'un pourcentage ! )

« Pourquoi ne pas rétablir un impôt sur les chiens ? il est injuste et frappe tous les propriétaires alors que 20 % se comportent mal. »

(Mais , n'est-il pas plus injuste encore, que tous les parisiens paient dans leurs impôts locaux les débordements des pollueurs ? 40 millions de frs ! !)

Collecte sélective : « près de 100 % des déchets du 16° sont valorisés. L'incinération à Issy les Moulinaux permet la production d'électricité et de chaleur. Les résidus, mâchefer, sont utilisés comme remblais routiers. 4.500 bacs roulants déjà installés collectent plus de 200 tonnes de journaux et magazines chaque mois. Les résidents non dotés de bacs (mis à disposition gratuitement) peuvent les demander au 01.55.74.44.60 à la subdivision de la propreté du 16°. »

« La collecte du verre est réalisée via 92 colonnes à verre de voie publique.

Propreté des trottoirs : « le balayage des voies livrées à la circulation publique est assuré par la Ville (article 99.I du règlement sanitaire de Paris) » Les concierges n'y

sont pas tenues le long des voies publiques, seul le déblaiement des trottoirs sur une largeur de 4 m. en cas de neige incombe aux riverains. »

« la collecte des ordures est régulièrement réalisée entre 6 et 12 heures. Il n'y a pas d'horaire réellement satisfaisant : la collecte matinale réveille les habitants, et en journée, elle est un frein à la circulation . En soirée , elle ne satisfait pas les commerçants ! »

« La Ville de Paris déploie des moyens considérables pour une ville propre et moderne. Ces mesures ne sauraient être efficaces qu'avec des comportements vigilants et respectueux de l'environnement de tous les parisiens. »

On applaudit à cette conclusion évidente ! Et nous adressons un grand merci à nos correspondants dont nous apprécions le travail, et leur amabilité à nous répondre si longuement.

### L'AQUARIUM DU TROCADERO

Nous vous en avons beaucoup parlé : fermé en 1985, des projets en 1988, en 1998... La Ville de Paris vient d'en confier l'étude à Jacques ROUGERIE, Architecte connu pour avoir conçu les magnifiques aquariums de La Rochelle, Océanopolis à Brest et Nausicaa à Boulogne sur mer. Son projet « un voyage à la Jules Verne », environ 7.600 m<sup>2</sup>, 37 bassins d'eau douce, d'eau de mer tempérées et tropicales, des attractions, des images virtuelles, des ateliers intéresseront les visiteurs (et même plusieurs groupes scolaires en même temps) dès l'automne 2002.

Les travaux devraient commencer en septembre 2000.

Nous espérons que le Conseil prendra en compte les actuels et futurs problèmes de circulation, de stationnement ! A quand un parking sous les jardins du Trocadéro qui les résoudre ?

Les aires de dépôt des visiteurs, utilisables pendant 1/4 d'heure maximum, restent occupées par les cars ( jusqu'à plus de 20 tout autour de la place) pendant des heures ! Et ce, malgré des interventions de nos élus , et aussi semble-t-il, celle du Préfet de Police .

Combien d'amendes de 4<sup>e</sup> classe ( 900 frs renouvelable toutes les 2heures) ont elles sanctionné ces dépassements ?

### NOEL BLANC, LE VILLAGE DES ENFANTS

Monsieur MEO, Conseiller de Paris nous donne une bien jolie information :

« Pour le passage à l'an 2000, la Tour Eiffel revêtira un habit de lumière blanche. Elle scintillera de mille feux et apparaîtra majestueuse et magique devant le regard des enfants et des grands .pendant la durée des vacances scolaires, du 20 décembre 1999 au 5 janvier 2000

De la neige sera distribuée par des canons à neige, damée tous les jours. De grands chalets de montagne, en bois sombre seront édifiés sur des terre-pleins. Et des sapins de 15 m. de haut plantés afin de transformer le site et d'émerveiller les enfants et leurs proches.

Dès la tombée de la nuit, le jardin s'éclairera, à l'intérieur des chalets mais également tout autour. Des candélabres de Noël rythmeront les chemins, et tous les arbres seront illuminés.

Le Père Noël sera là avec son traîneau et sa hotte. Il y aura bien entendu une crèche vivante, et une ferme avec les animaux des alpages, des manèges. Et tous les jours, un spectacle gratuit pour les enfants.

Des animateurs aideront les enfants à faire de la luge, du ski, des sculptures dans la neige. Et sur la patinoire, ils s'exerceront aux jeux d'hiver.

Des associations qui protègent les enfants, Unicef, Fondation de France seront invitées

De grandes tirelires seront mises en place pour que tous puissent contribuer à l'amélioration de la vie des moins favorisés.

Des concours, des jeux, les enfants pourront réaliser des bricolages : cartes de vœux, décorations de Noël, paquets cadeaux, .. et photo souvenir de Noël. »

Projet conçu par Catherine FEFF .... Jamais la Tour Eiffel n'aura été si belle.

### LA POLICE DE PROXIMITE.....

Elle existe depuis quelques 6 mois. Une réunion en C.I.C.A nous avait donné quelques espoirs dès avant les vacances où les responsables des services de cette nouvelle police de proximité nous avaient découvert leur soucis d'améliorer notre vie quotidienne .

Premiers succès : le nombre des plaintes déposées, l'accueil des parisiens, les services de police ouverts plus largement la nuit : la concertation est en marche ! Et la Préfecture de police, les habitants découvrent une nouvelle expérience de cohabitation.

Premier bilan positif : les parisiens n'hésitent plus à « aller au commissariat » ! Trop peut-être, déjà ? Mais faut-il s'en plaindre. .. L'expérience méritait d'être tentée !

### POUR MA RUE, MON QUARTIER, MA VILLE ....

Un feuillet à remplir, si vous avez des idées... et à transmettre à la Ville de Paris. Cela peut-être utile, puisque vous regrettez si souvent de n'être pas consulté.